

Constaté suivant la Loi par Nous, Officier de l'État-Civil de la ville de Liège, soussigné, duquel Acte il a été donné lecture.

H. Vandalle V. Vandalle

Kleyer

N° 1652 Du vingt septième jour du mois de mai l'an mil huit cent nonante à trois heures et demie

ACTE DE DÉCÈS DE

Pierre Truits, commissionnaire public, décédé à Liège, le vingt six de ce mois à quatre heures et demie de relevée, né à Liège, le dix février mil huit cent vingt quatre, et domicilié rue Grande Pêche n° 51, veuf de Marie Catherine Dechaups, fils de Pierre Truits et de Marie Anne Pireyas, décédés.

Sur la déclaration de Lambert Alexandre, gendre, âgé de trente quatre ans, armurier, et de Jean Pierre Hermon, gendre, âgé de cinquante ans, lampiste, domiciliés à Liège, le premier a signé, le second ne sachant signer.

Constaté suivant la Loi par Nous, Officier de l'État-Civil de la ville de Liège, soussigné, duquel Acte il a été donné lecture.

L. Hermon

Kleyer